



Le 16 mars 2026

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu vendredi 20 mars à **18h00** à la mairie dont l'ordre du jour est le suivant :

- Installation des nouveaux Conseillers
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Etablissement du tableau du Conseil municipal
- Lecture et remise de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-12 et suivants du CGCT ainsi que la reproduction des dispositions du CGCT portant sur les conditions d'exercice des mandats municipaux
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026
- Délégations du Conseil municipal au Maire
- Indemnités de fonction des élus
- Règlement du Conseil municipal
- Formation des commissions municipales
- Commission Communale des Impôts Directs : proposition de commissaires
- Centre Communal d'Action Sociale : détermination du nombre de membres au conseil d'administration et élection des membres élus
- Conseil d'administration du collège : élection d'un délégué
- Conseil d'école : élection d'un délégué
- Syndicat Départemental de la Voirie : désignation de trois représentants au collège électoral
- Soluris : désignation d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants
- Syndicat départemental d'électrification : désignation d'un grand électeur
- Syndicat Intercommunal d'Étude des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SIEMLF) : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Comité National d'Action Sociale : désignation d'un délégué
- Agence France Locale : garantie d'emprunt et désignation des deux représentants à l'Assemblée générale
- Constitution d'une servitude sur la parcelle cadastrée AD 210
- Avancement de grade



Le Maire

Loïc GIRARD

